



Villeroy & Boch
1748



LE VALENCE

Le Valence

AVANTAGES




EN DÉTAILS

- Receveur extraplat sans ressaut. Conforme à l'arrêté du 11 septembre 2020
- Receveur en céramique avec revêtement antidérapant classe B
- Hauteur : 4 cm
- Cache-bonde rectangulaire chromé
- Coloris : Blanc 01
- 5 dimensions : 90 x 90 cm, 100 x 80 cm, 120 x 80 cm, 120 x 90 cm, 140 x 90 cm
- Les 4 côtés du receveur sont émaillés pour une installation facilitée
- Bonde centrée sur le petit côté
- Fabriqué en France
- Garantie 5 ans

RECEVEUR

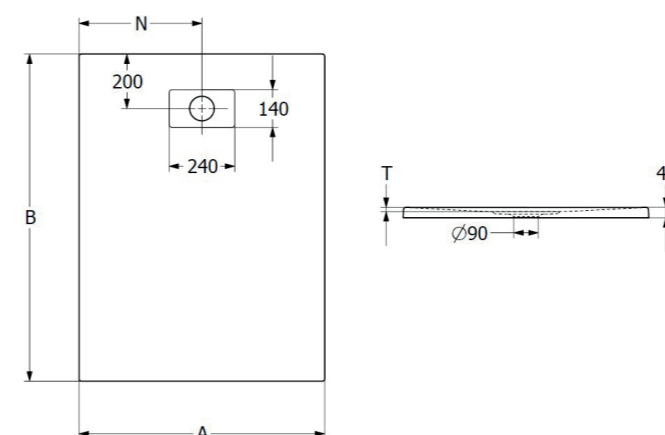
RÉFÉRENCES	DIMENSIONS	COLORIS
6233D401	90 x 90 cm	Blanc 01
6233J301	100 x 80 cm	
6233N301	120 x 80 cm	
6233N401	120 x 90 cm	
6233S401	140 x 90 cm	

CACHE-BONDE / BONDE / KIT D'ÉTANCHÉITÉ

RÉFÉRENCE	PRODUIT
920952K1	Cache-bonde chromé
U90881299	Bonde Tempoplex Plus 90 mm
U94091100	Kit d'étanchéité 

DONNÉES TECHNIQUES (EN MM)

	A	B	N	T
6233S4	900	1400	450	15
6233N4	900	1200	450	15
6233N3	800	1200	400	15
6233J3	800	1000	400	15
6233D4	900	900	450	15



La céramique

FICHE TECHNIQUE

- Céramique naturelle (argile, kaolin, feldspath, quartz) et chamotte (argile cuite)
- La majorité des receveurs de douche sont proposés avec un émail antidérapant

AVANTAGES


- Matériau solide qui résiste aux déformations
- Résiste aux chocs et aux rayures
- Forte robustesse
- Surface émaillée pour une facilité d'entretien
- Garantie 5 ans
- Matériau naturel et recyclable



La norme zéro ressaut

L'arrêté du 11 septembre 2020, modifiant celui du 4 décembre 2015, rend obligatoire la douche à zéro ressaut dans tous les logements neufs situés en rez-de-chaussée des immeubles résidentiels et dans les maisons individuelles dès le 1^{er} janvier 2021. Cette nouvelle réglementation s'appliquera également aux logements situés dans les étages lorsqu'ils sont desservis par un ascenseur à partir du 1^{er} juillet 2021. Au moins une salle de bains/salle d'eau de plain-pied doit se trouver dans les logements cités ci-dessus. Elle doit être dotée d'une zone de douche sans ressaut mesurant au moins 120 x 90 cm au sol et 180 cm de hauteur au minimum, ou d'une baignoire (seulement si l'aménagement ultérieur d'un espace douche est possible sans intervention sur le gros-œuvre ni modification de la surface de la salle de bains).

Revêtement antidérapant

Version	Angle d'inclinaison	DIN 51097	XP 05-010
Blanc	18° 	CLASSE B	PN 18